



Bruxelles, le 9 août 2016

11679/16

DIPL 24

NOTE

du: Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au: Représentations permanentes

Objet: Remplacement du Chef de la Mission de la République de Cabo Verde auprès de l'Union européenne
- agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur José Filomeno DE CARVALHO DIAS MONTEIRO en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Jorge Alberto da Silva Borges

Par lettre parvenue le 4 juillet 2016, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République de Cabo Verde auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur José Filomeno DE CARVALHO DIAS MONTEIRO comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Jorge Alberto da Silva Borges.

La Commission a donné son accord à la désignation de José Filomeno DE CARVALHO DIAS MONTEIRO comme Chef de la Mission de la République de Cabo Verde auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de José Filomeno DE CARVALHO DIAS MONTEIRO en qualité de Chef de la Mission de la République de Cabo Verde auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 3492/16 en date du 8 juillet 2016, a été acquis à la date du 7 août 2016. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.